



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14149
5 septembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS
DU REPRESENTANT SUPPLEANT DU BANGLADESH AU CONSEIL
DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général signale qu'il a reçu du Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 5 septembre 1980, indiquant que M. Syed Shah Mohammad Ali avait été nommé représentant suppléant du Bangladesh au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

UN LIBRARY

SEP 2 1980

UN/DA COLLECTION